

LUC (évangile de) 1.

Le troisième dans la plupart des anciennes collections d'évangiles comme dans l'ordre actuel des livres du N.T. ; dans l'ordre chronologique, il est en tout cas postérieur à Marc peut-être aussi à Matthieu (voir Évangiles synoptiques, introduction générale aux articles particuliers sur chacun de ces évangiles).

I Témoignages de la tradition.

1.

L'AUTEUR.

Si notre évangile est anonyme comme les trois autres, en ce sens que l'auteur ne s'y nomme pas, pourtant il s'introduit dans sa préface, très nettement mais une fois pour toutes, en parlant de lui-même à [la 1](#) re personne du singulier pour définir le but qu'il s'est assigné dans son ouvrage : « j'ai cru bon, moi aussi... » ([Lu 1:3](#)) ; et il introduit le premier lecteur auquel il le destine par [la 2](#) e personne du singulier et par le nom même de ce personnage : « ... t'exposer, excellent Théophile..., afin que tu reconnaisse... » ([Lu 1:3](#) et suivant). Or un autre livre du N.T., celui des Actes des apôtres, commencera de la même manière : « Dans mon premier livre, ô Théophile, j'ai parlé... » ([Ac 1:1](#)) ; et cette 1 re personne du singulier, ici encore employée une seule fois, se prolongera au cours du récit dans plusieurs apparitions de la 1re personne du pluriel, qui désigneront explicitement l'auteur comme témoin oculaire des scènes qu'il raconte : « Nous cherchâmes à partir... » ([Ac 16:10](#)), etc.

D'où deux constatations, connexes et capitales,

(a) Cet emploi du « je », en nous ouvrant un jour sur les intentions et la méthode de l'auteur, et cet emploi du « nous », en nous renseignant sur certaines périodes de sa vie, constituent un phénomène littéraire remarquable, qui unit plus étroitement que dans les trois autres cas l'évangéliste à son évangile,

(b) [Le 3e](#) évangile et le livre des Actes ont le même auteur : ils sont dédiés au même Théophile, et le deuxième lui est explicitement présenté comme la suite d'un ouvrage en deux parties ([Lu 1:1,4](#), [Ac 1:1](#)) ; ils ont même style, même vocabulaire, même genre narratif et descriptif, même inspiration générale, même mode de composition. Les témoignages anciens au sujet de l'un des deux portent donc implicitement sur l'autre, soit qu'ils nomment l'auteur de l'évangile, soit qu'ils nomment l'auteur des Actes, soit à plus forte raison qu'ils nomment l'auteur des deux volumes.

Nous ne pouvons remonter pour Luc, comme pour Marc et Matthieu, jusqu'au témoignage de Papias, dont l'ouvrage ne nous a été conservé que par fragments, dans les citations d'Eusèbe. Le contemporain de Papias, Justin Martyr (avant 150 ou même 140), parlant de la sueur de sang, mentionnée par Luc seul ([Lu 22:44](#)), donne pour référence « les mémoires soit des apôtres, soit de ceux qui les accompagnèrent » (*Dial.*, III, 8) : attribuant ainsi deux évangiles à des apôtres et les deux autres à des disciples, il envisage comme un disciple l'auteur du passage auquel il fait allusion, puisque celui-ci ne se trouve pas dans les écrits des deux apôtres, Matthieu ou Jean.

--Aucun texte aujourd'hui connu ne donne avant Irénée (vers 180) le nom de l'auteur soit du 3^e évangile, soit du livre des Actes. Ce silence n'implique en soi rien de défavorable à la tradition subséquente ; il doit être purement accidentel. Le cas est le même pour des livres aussi peu contestés que les épîtres de saint Paul aux Galates et aux Romains, que les Pères de l'Église avaient pourtant plus d'occasions de citer, et qui furent connues publiquement dès leur apparition dans les grandes Églises destinataires, alors que Luc parut d'abord sous un patronage privé. Le témoignage d'Irénée, représentant de l'Asie mineure, de Rome et de la Gaule, attribue ouvertement à Luc, compagnon de Paul, la rédaction de l'évangile prêché par celui-ci ; il énumère toute une série de traits qui lui sont propres et les assigne explicitement à Luc, observant que ceux qui récuseraient l'autorité de ce dernier rejetteraient bien des éléments essentiels de l'Évangile qu'ils professent, l'histoire de Zacharie et de Jean, la visite de l'ange à Marie, etc. (*Adv. Hoer.*, III, 14:3 10:1, etc.). Par cette remarque, il ne suppose nullement la possibilité d'attribuer l'évangile à un autre que Luc ; il combat seulement les doutes relatifs à l'autorité de cet évangéliste.

--A la même époque, à Rome, le catalogue appelé canon de Muratori, en quelques phrases dont certains détails peuvent prêter à discussion, mais dont le sens général est très clair, nomme deux fois Luc, comme disciple de Paul et comme auteur du 3^e évangile et des Actes, et met en oeuvre assez librement les données de leurs deux préambules et de [Col 4:14](#), passage auquel il se réfère expressément à propos du « médecin ».

--Vers 200, Clément d'Alexandrie, qui avait reçu les traditions apostoliques de maîtres venus de Palestine, d'Assyrie, de Grèce et d'Égypte, fait aussi remonter avec précision l'évangile à Luc (*Strom.*, I, 21).

--Tertullien (190-220), de l'Église d'Afrique, le cite tout au long contre Marcion, en tant qu'évangile de Luc ; il observe : « parmi les apôtres, Jean et Matthieu nous inspirent la foi ; parmi les aides apostoliques, Luc et Marc l'affermissent » ; il signale l'opinion courante de son temps qui rattache Luc à Paul et Marc à Pierre ; il déclare que dans toutes les Églises chrétiennes, fondées ou non par les apôtres, cet évangile a été admis sans opposition dès qu'il a paru (*Adv. Marc*, IV, 2:5).

--Origène (avant 250), cité par Eusèbe (*H.E.*, VI, 25), dit : « En troisième lieu l'évangile selon Luc, cité par Paul avec approbation », allusion à [2Co 8:18](#) et suivant, qu'il appliquait à Luc (voir ce mot, parag. 4) et à l'expression de l'apôtre : « mon Évangile ».

--Eusèbe ([Ro 2:16](#) etc.) de Césarée (après 300) le confirme : « On dit que Paul parle de l'évangile selon Luc lorsqu'il écrit : mon évangile » (*H.E.*, III, 4).

--Jérôme (fin du IV e siècle) rapporte à « quelques-uns » la même interprétation (*De Vir. M.*, 7).

Inutile de poursuivre plus loin la série des témoignages : la voix des huit premiers siècles, dans toute la chrétienté, y compris un certain nombre de prologues de vieux manuscrits, dont quelques-uns doivent être fort anciens (voir Lagrange, *Luc*, pp. XIIIss), désigne unanimement Luc. Il ne s'agit pas de vues particulières à ces divers témoins, mais d'une conviction générale, incontestée, et que personne n'ignore dans l'Église.

2.

LA NOTORIÉTÉ DE L'ÉVANGILE.

Si donc le nom de l'auteur n'est pas, à notre connaissance, prononcé plus tôt que 180 dans les anciens écrits, en revanche nous avons maintes preuves que longtemps avant cette époque l'évangile était connu, répandu, utilisé dans tous les grands centres chrétiens. Déjà la plupart des témoins précités qui l'attribuent à Luc l'invoquent couramment comme une autorité décisive : Clément d'Alexandrie en fait de fréquentes citations, empruntées à toutes les parties du livre ; Irénée plus encore, qui en cite à peu près tous les chapitres, et plus spécialement ceux qui sont presque entièrement particuliers à Luc ([Lu 2](#), [Lu 9-19](#), [Lu 24](#) etc.) ; Tertullien ne se borne pas à le citer : il construit sur l'ensemble de cet évangile, du chap. 4 jusqu'à la fin, son traité contre l'hérétique Marcion.

--Celui-ci fournit en faveur de Luc un témoignage involontaire, et plus ancien, par « l'évangile du Seigneur » qu'il introduisit (vers 145) dans son N.T. personnel à sa communauté. Cet évangile de Marcion n'était en aucune façon un écrit original qui, modifié et augmenté par la suite, serait devenu le 3^e évangile canonique, comme l'a soutenu depuis Albert Ritschl toute une école critique au XIX^e siècle ; cette thèse est complètement abandonnée aujourd'hui : il ressort de l'examen des autres livres du N.T. marcionite (épîtres de Paul tendancieusement remaniées, etc.), comme de la comparaison entre Lu et les morceaux actuellement connus de l'évangile en question, que celui-ci est au contraire, sans nul doute possible, le résultat des remaniements et des mutilations de tendance opérés par Marcion sur l'évangile même de Luc. L'autorité du 3^e évangile se rehausse ainsi, d'abord de sa priorité sur Marcion, puis de l'emploi qu'en fit ce théologien en l'expurgeant pour les besoins de son gnosticisme.

--D'autres gnostiques : Basilide, Valentin, Héra-cléon (125-180), ont fait aussi quelque usage de Luc ; le dernier des trois en a même écrit un commentaire.

--Le païen Celse (après 160), adversaire militant de l'Évangile, le connaissait également, car il parle (d'après Origène, *Cont. Cels.*, 2:32) de la généalogie de Jésus remontant à Adam (cf. [Lu 2:23](#)) --La composition même par Tatien (vers 175) du *Diatessaron*, harmonie de nos 4 évangiles canoniques (voir Évangiles, harmonie des), établit la valeur alors reconnue à Luc comme aux trois autres.

--Le maître de Tatien, mentionné plus haut, Justin Martyr (vers 150), cite bien des traits propres à Lu : Elisabeth, l'ange Gabriel, le recensement, etc.

--Le Testament des XII Patriarches (voir Apocalypses), ouvrage judéo-chrétien (av. 135), a de nombreuses rencontres d'idées et d'expressions avec le 3^e évangile.

--On croit encore pouvoir en relever de fréquentes citations probables dans la *Didachè* ou Doctrine des Apôtres (100-120) ; le titre même de cet antique document chrétien pourrait bien être emprunté à Lu : « Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres ». --En ([Ac 2:42](#)) remontant plus haut, il est permis de supposer aussi des allusions chez les Pères apostoliques : Polycarpe d'Éphèse, Ignace d'Antioche, Clément de Rome (vers l'an 100) ; mais on ne peut plus reconnaître à coup sûr si ces allusions renvoient exclusivement à Luc plutôt qu'à Matthieu, ou qu'à une harmonie synoptique, ou qu'à une autre source, ou même qu'à la tradition orale. Toutefois il semble bien que ces trois derniers auteurs citent les Actes, ce qui suppose par contre-coup l'usage de l'évangile de Luc dès la fin du I^{er} siècle, dans quelques-unes des plus importantes régions, fort éloignées les unes des autres, où le christianisme s'était développé autour des plus puissantes Églises.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com